

somme Numérique

Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 février à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 01 février 2024, s'est réuni sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **M. VARLET Philippe** – Président
- **Mme DELETRE Margaux**, Vice-présidente
- **Mme LHOMME Brigitte**, Vice-présidente
- **M. PARSIS Laurent**, Vice-président
- M. DELFOSSE Jean-Philippe
- M. GEST Alain
- **Mme MAILLE-BARBARE Françoise**
- Mme ROY Mathilde
- **M. FAUVET Frédéric**

Le quorum est constaté par 9 élus présents ou représentés. Le Bureau peut donc valablement délibérer.

Monsieur GEST donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe.

Madame ROY donne pouvoir à Madame LHOMME.

Monsieur PAYEN donne pouvoir à Monsieur PARSIS.

Monsieur PARSIS est désigné secrétaire de séance.

Délibérations

1. Attribution du marché « Conception, déploiement, exploitation et maintenance d'une infrastructure de réseau bas débit et de cas d'usages d'objets connectés »

Le syndicat mixte souhaite s'engager dans une transition numérique durable et responsable en travaillant notamment sur la réduction de l'empreinte énergétique liés aux usages numériques.

Le présent marché a pour objet la conception, le déploiement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des solutions nécessaires à la mise en œuvre de "démonstrateurs" de projets d'objets connectés sur le territoire de Somme Numérique. Ces "démonstrateurs" correspondent à des cas d'usages identifiés sur les territoires pilotes et volontaires. Le Titulaire pourra en plus être sollicité afin d'intégrer d'autres capteurs, non proposés au catalogue des premiers cas d'usages du présent document et non identifiés ou recensés à ce jour. Dans ce cadre, il est attendu que le Titulaire réalise une analyse technique afin d'évaluer la possibilité ou non d'intégrer ces capteurs sur le réseau LoRa et dans le cœur de réseau.

Nous avons reçu 8 offres pour ce marché public. La Commission d'appel d'offres se réunit le 8 février pour proposer le titulaire qui a présenté l'offre la plus avantageuse au regard des critères de choix.

Le Président propose aux membres du Bureau d'entériner la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 08/02/2024, en attribuant le marché à la société AXIONE SAS, offre économiquement la plus avantageuse.

Adoptée à l'unanimité

2. Rapport annuel 2022 - Altitude Infra Somme

Le rapport de l'année 2022 de la gestion du réseau d'initiative publique de Somme Numérique remis par Altitude Infra Somme a fait l'objet d'une analyse technique et financière avec l'appui du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage de contrôle de la DSP, SWP et Finance Consult. C'est dans ce contexte que le Président propose à l'assemblée de prendre acte de cette gestion 2022. Ce rapport a été présenté lors de la Commission consultative des services publics locaux en date du 08 février 2024. Elle a réuni deux élus du syndicat mixte Somme Numérique et deux représentants de la filière associative (UFC-QUE-CHOISIR 80 et la Confédération nationale du logement 80).

Le Président propose aux membres du Bureau de prendre acte du rapport relatif à la délégation de service public du réseau public de communications électroniques en haut et très haut débit pour l'année 2022, avec les réserves remises au délégataire Altitude Infra Somme.

Adoptée à l'unanimité

3. Convention d'occupation de la salle opérateurs dite « POP Italie » avec Altitude Infra Somme

En 2023, le syndicat mixte Somme Numérique a construit une nouvelle salle opérateurs, afin d'y installer les équipements de cœur de réseau et un point de présence opérateurs pour la fourniture de leurs services via le réseau public. Il s'agit de remplacer et migrer le point central du réseau public de fibre optique qui avait été créé au 83 rue Saint Fuscien à Amiens, dans les locaux loués à Amiens Métropole. Cette salle technique ou Point de Présence Opérateurs est exploitée par Altitude Infra Somme dans le cadre du contrat d'affermage.

Ainsi, Somme Numérique souhaite que Altitude Infra Somme puisse occuper son domaine privé à savoir la salle opérateurs dite POP Italie. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser le Président à signer une convention d'occupation de la salle opérateurs POP Italie avec Altitude Infra Somme.

Le Président propose aux membres du Bureau de l'autoriser à signer la convention d'occupation de la salle opérateurs POP avec Altitude Infra Somme et d'apporter des modifications au présent projet de convention pour en assurer sa bonne exécution.

Adoptée à l'unanimité

4. Avenant n°2 à la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques – ENEDIS – FDE80 – Somme Numérique – Altitude Infra Somme

Le Syndicat, le Maître d'Ouvrage et ERDF, désormais dénommé Enedis, ont signé le 27 Novembre 2014 une convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de la Somme, ci-après désignée « la Convention », et modifiée par 1 avenant en date du 23 Mai 2018.

Conformément aux principes prévus à l'article L 34-8-2-1 du Code des postes et des communications électroniques (CPCE), la Convention prévoit les conditions techniques d'utilisation de ces supports.

Un arrêté ministériel du 24 décembre 2021 prévoit toutefois des dispositions spécifiques pour les supports du réseau public de distribution d'électricité utilisés pour les besoins des opérations de raccordement THD des clients. Comme prévu à l'article 7 de l'arrêté précité, les Parties conviennent par le présent avenant de mettre à jour la Convention.

Le Président propose aux membres du Bureau d'autoriser la signature de l'avenant n°2 à la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.

Adoptée à l'unanimité

Liste des délibérations examinées par le Bureau

1. Attribution du marché « Conception, déploiement, exploitation et maintenance d'une infrastructure de réseau bas débit et de cas d'usages d'objets connectés »
2. Rapport annuel 2022 - Altitude Infra Somme
3. Convention d'occupation de la salle opérateurs POP avec Altitude Infra Somme
4. Avenant n°2 à la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques – ENEDIS – FDE80 – Somme Numérique – Altitude Infra Somme

Examen de l'ordre du jour du Comité syndical du 19.02.2024

Madame DELETRE n'a pas assisté à l'examen de l'ordre du jour du comité syndical du 19.02.2024.

1. Budget principal – cotisations syndicales 2024
2. Déploiement du réseau de fibre optique public – participation des membres au remboursement des échéances d'emprunt 2024

Monsieur FAUVET fait part aux élus du Bureau de son inquiétude concernant les taux d'intérêts liés au remboursement des échéances d'emprunt 2024. Des précisions seront apportées lors de l'examen de l'ordre du jour par le comité syndical en date du 19 février 2024.

Monsieur FAUVET n'a pas assisté au reste de l'examen de l'ordre du jour du comité syndical du 19.02.2024.

3. Tableau des emplois permanents
4. Budget primitif 2024
5. Grille tarifaire des services mutualisés 2024
6. Rapport annuel 2022 Altitude Infra Somme
7. Adhésion au groupement de commandes coordonné par la FDE80 pour la fourniture d'énergie

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h30.